



BAREME OFFICIEL DES HONORAIRES

LES HONORAIRES ET LES FRAIS NE SONT PAS DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT

ORMIGA

3 Place Mareil

78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SERVICE TRANSACTION

Honoraires de transactions de biens immobiliers bâtis	
Jusqu'à 180 000 €	Forfait 10 000 € TTC
De 180 000 € à 300 000 €	6 % TTC
De 300 000 € à 600 000€	5 % TTC
Au-delà de 600 000€	4% TTC

Honoraires de transaction locaux pro / commerciaux et autres biens	
Fonds de commerces, Droit au bail ou d'entrée	Forfait 14 000 € TTC
Terrain non bâti :	10% avec un minimum de 3 000 € TTC
Parking, Box, garage :	8% TTC (ou un minimum de 1800 € TTC)
Avis de valeur :	200€ TTC (à déduire en cas de mise en vente)

SERVICE LOCATION

Honoraires (loi 89-462 du 6 Juillet 1989)	Charge bailleur	Charge locataire
Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail	12,10 € zone très tendue 10,09 € zone tendue 8,07 € zone non tendue	12,10 € zone très tendue 10,09 € zone tendue 8,07 € zone non tendue
État des lieux (EDL)	3,03 € / m² *	3,03 € / m² *
Entremise et négociation	4% HT du loyer annuel	-
* Si le mandataire le juge nécessaire ou si le mandant en exprime la demande, l'EDL pourra être effectué par un huissier		

Honoraires (autres baux)	Charge bailleur	Charge locataire
Bail parking	1 mois de loyer (HC)	1 mois de loyer (HC)
Rédaction de bail seul ou avenant au bail :	200€ HT soit 240 € TTC	
Honoraires locaux commerciaux / professionnels	12% avec un minimum de 350€ HT (420€ TTC)	12% avec un minimum de 350€ HT (420€ TTC)
Bail + Etat des lieux (EDL) locaux commerciaux / professionnels	-	1 mois de loyer + EDL 3.03€/m² *

SERVICE GESTION LOCATIVE

Gestion courante	
Honoraires de gestion courante	6 % HT + TVA en vigueur sur les encaissements
Honoraires gestion parking ou lot < 150 €	7 % HT + TVA en vigueur sur les encaissements
Garantie des Loyers Impayés	2,90 % TTC
Assurance Protection Juridique / PNO	Nous consulter
Option envoi de courrier	5 € TTC / mois
Les prestations supplémentaires hors entretien courant pourront faire l'objet d'un devis ou d'une facturation annexe.	

Honoraires pour les autres types de baux et prestations occasionnelles	
Gestion technique : honoraires suivi travaux > 1500 €	3% HT sur le montant des travaux TTC
Constitution de dossiers (ANAH, congé bailleur, contentieux, Permis de louer)	70 € HT (84 € TTC)
Aide à la déclaration des revenus fonciers / frais déclaration de TVA	15 € HT (18 € TTC) / lot
Vacation horaire (représentation du mandant devant toute administration, gestion des sinistres, procédures, impayés, ...)	90€ HT (108 € TTC)
Vacation horaire pour représentation aux AG de copropriété	120 € HT (144 € TTC)
Clôture de dossier de gestion	90 € HT / lot + 0,25€ / copie

SARL au capital 40.000 € euros – Siren 928 642 875 – RCS VERSAILLES – Siège social : 3 PLACE MAREIL 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Carte Professionnelle T/G/S N° **CPI 7801 2024 000 000 046** délivrée par **CCI de Paris Île-de-France**

Garantie SO.CA.F de 110.000 € en transaction, de 200.000 € en gestion et 200.000 € en syndic – 26 Avenue de Suffren 75015 PARIS

Applicable à compter du 01/01/2026. Révisable annuellement. T.V.A actuellement en vigueur à 20%)

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence détenant le mandat.